

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2007

Annuaire 2005-2006

Centre d'étude des mouvements sociaux – CEMS

Gérard Fabre



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18473>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007

Pagination : 573-574

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Gérard Fabre, « Centre d'étude des mouvements sociaux – CEMS », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2007, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18473>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Centre d'étude des mouvements sociaux – CEMS

Gérard Fabre

Gérard Fabre, *chargé de recherche au CNRS*

Le multiculturalisme. Discours et pratiques politiques au Canada et au Québec

- 1 LE séminaire a porté sur la notion de multiculturalisme et ses ambivalences. L'analyse s'est focalisée sur la scène politique canadienne où s'affrontent des conceptions antagonistes de la société civile et de l'identité nationale. Depuis les années 1970, le multiculturalisme est promu par le régime fédéral canadien pour des raisons d'équité et de justice envers les diverses cultures qui composent la « mosaïque » nationale. Mais il vise également à contrer les velléités d'indépendance des partisans d'un État territorial québécois souverain. Néanmoins, ces deux totalisations nationales rivales ont en commun de reprendre et de revisiter le mythe des « deux peuples fondateurs ». On s'est interrogé, à partir d'une démarche sociohistorique, sur la crise actuelle de ces deux visions nationalistes concurrentes, ainsi que sur les difficultés de transposer la notion de multiculturalisme à d'autres sociétés, tant la situation canadienne présente de fortes spécificités. Reste que tous les débats intellectuels autour de la notion de multiculturalisme, si variés soient-ils en fonction des histoires nationales, font généralement référence à des contextes et à des auteurs nord-américains, dont des Canadiens tels Charles Taylor et Will Kymlicka.
- 2 La notion de multiculturalisme n'est pas née aux États-Unis, comme on le dit parfois, mais au Canada. Nous sommes revenus sur les conditions de la création, en 1963, de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et sur les productions et recommandations qui en ont découlé. Nous avons détaillé les mesures concrètes prises à partir de 1971 par le gouvernement de Pierre Trudeau pour mettre en place des programmes de multiculturalisme. Depuis, l'évolution politique du Canada est marquée

par des changements notables d'orientation en matière de multiculturalisme, mais ce dernier n'a jamais été remis en cause en tant que tel, quelle que soit l'étiquette des partis au pouvoir. Le gouvernement fédéral s'est accordé pour reconnaître, dans leur diversité, les cultures et les groupes ethniques qui composent la « mosaïque canadienne ». Au bilinguisme prôné notamment dans l'administration publique, a été associée une série de programmes visant à défendre les droits des autochtones et des migrants, ainsi que ceux de leurs descendants. En aval des politiques d'immigration mises en œuvre selon des critères d'admission relativement rigides, l'action publique s'est exercée tant au niveau des politiques préférentielles d'emplois publics (mise en place de quotas à l'embauche) qu'en matière fiscale, scolaire, culturelle ou d'aide sociale, par exemple au logement (« affirmative action », « reverse discrimination »).

- 3 D'emblée, au Canada comme Québec, les discours et mesures portant sur le multiculturalisme ont cependant suscité de multiples dissensions et controverses. Celles-ci révèlent des contrastes significatifs, au sein de l'entité canadienne, dans l'appréhension de la diversité ethnique, linguistique, culturelle et religieuse du pays. L'étude de la genèse et des racines intellectuelles du multiculturalisme canadien nous a permis de mieux saisir les débats actuels autour de cette notion, lesquels traversent l'ensemble des pays occidentaux.
- 4 En prenant comme base de discussion des données à la fois historiques (la formation du Canada et les tensions internes qui l'ont accompagnée), démographiques (flux migratoires) et politiques (croisement des débats philosophiques et de leurs prolongements dans l'espace public), le séminaire a abordé la question des torsions sémantiques subies dans le temps et dans l'espace par la notion de multiculturalisme. Ces torsions traduisent la plasticité de la notion (dont témoignent ses usages diversifiés) et expliquent son instrumentation au service du discours rhétorique de l'action publique. Mais elles révèlent aussi les limites de cette dernière, tout au moins au Canada et au Québec, quand il s'agit de mobiliser les « citoyens » dans leur ensemble sur des objectifs clairs et précis pour corriger les disparités socioéconomiques entre groupes culturels. Bref, l'instrumentalisation politicienne du multiculturalisme relève de préoccupations clientélistes ou électoralistes qui en ont réduit la portée en matière de reconnaissance culturelle et de justice sociale.
- 5 Une conférence a été donnée dans le cadre du séminaire par Daniel Chartier (professeur à l'Université du Québec à Montréal) sur « Les modernités amérindiennes et inuite ».

INDEX

nomsmotscles Centre d'étude des mouvements sociaux – CEMS